

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 FEVRIER 2026

Nombre de membres en exercice : 10  
Nombre de membres présents : 8

DATE DE CONVOCAION

27 janvier 2026

VOTE DES  
SUBVENTIONS 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept février, 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DESVAUX Philippe, 1<sup>er</sup> adjoint, en remplacement de Madame le Maire empêchée, conformément à l'article L.2122-17 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : Mmes Corbin Martine, Provost Annick,

Mrs Bertin Cyrille, Breton Patrice, Desvaux Philippe, Lucas Thierry, Moyer Franck Wojnar Loïc

Excusées : Mme François Elodie, Norguet Sylvie,

Secrétaire de séance : M. Moyer Franck

Le 1<sup>ER</sup> adjoint, pour le Maire empêché, présente les différentes demandes de subventions pour l'année 2026.

**N°2-2026**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2026 :

Ass. Secrétaire mairie	15.00	Ass. Alzheimer 41	20.00
ADMR VENDOME (ménage)	70.00	Aéromodèle Club de la Brisse	250.00
ADMR MONTOIRE (repas à domicile)	70.00	Conciliateur de justice	30.00
Amicale Laïque Villerable	300.00	Fondation du Patrimoine	55.00
Chambre des Métiers 3 enfants x 80	240.00	Tour du Loir et Cher	38.00
UC Montoire Cyliste	50.00	Jeunes Sapeurs Pompiers Vendôme	100.00

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au Registre sont les signatures.

Pour expédition conforme

Le 1<sup>er</sup> adjoint, Pour le Maire empêché  
M. Philippe DESVAUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

041-214102931-20260217-2-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/03/2026

Publication : 17/02/2026

Pour l'autorité compétente par délégation